



Transcription d'acte de mariage

Par **kaki**, le **08/02/2009 à 14:46**

je me suis marié en algérie avec **une algérienne mineur qui a eu une autorisation dispense d'age pour ce mariage et le consentement de ses parents.**

de retour en france, j'ai demandé ma transcription d'acte de mariage à nantes, j'ai eu un refus du procureur de la république en me disant mariage dépourvu d'intention matrimoniale.

que faire, je suis perdu. la loi française nous interdit de nous marier, avec une étrangère.

si je prend un avocat, est-ce que le problème d'age de mon épouse me va pas poser de problème au tribunal.

merci de me répondre sur les démarches à faire